



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-9761>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-9761**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Fréjus

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21830061400011

Ville : Fréjus

Code postal : 83600

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024/TX/0023

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Maire

Adresse mail du contact : marchespublics@ville-frejus.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 494176600

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** La liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Le candidat justifiera des certificats de qualification suivants : - Ouvrages d'art et ouvrages industriels (1414) - Travaux spéciaux (7142, 763)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 24/02/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 1- Prix des prestations 70% 2 - Valeur technique 30 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de confortement des digues de protection de Port-Fréjus

Code CPV principal - Descripteur principal : 45246410

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution du marché : Port-Fréjus

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Le site est libre d'accès et les entrepreneurs soumissionnaires devront impérativement se rendre sur place pour évaluer eux-mêmes la nature des travaux par rapport à leur implantation et leur environnement.

Autres informations complémentaires : Le délai d'exécution est de 2 mois pour la tranche ferme, dont 1 mois de préparation et de 1 mois pour la tranche optionnelle, et débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Les candidats n'ont pas l'obligation de répondre à la solution de base. Ils peuvent présenter, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, une offre comportant des variantes qui doivent respecter l'objectif du marché. Le retrait du dossier de consultation, toute question relative au marché ainsi que le dépôt des offres s'effectuent uniquement via le profil acheteur de la ville de Fréjus : <https://www.marches-securises.fr> Procédures de recours Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon 5 rue racine BP 40510 83041 Toulon Cedex 9 FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. URL : <http://www.ta-toulon.juradm.fr>. Introduction des recours Voir article L 551-1 et suivants du Code de la Justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours](http://www.telerecours.fr).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/01/2025